

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2020 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, lundi 11 octobre 2021 à 9 heures 30 conformément aux convocations du 07 octobre 2021.

Est inscrit à l'ordre du jour : procès-verbal du 31 mars 2021 ; repas des aînés ; atelier intergénérationnel ; projet création d'association ; questions diverses.

Séance du 11 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le onze octobre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 07 octobre 2021.

Présents : Mesdames Alexandra JARRIGE, Eliane BONNEVIALE, Odile LAUBY, Nicole AURAND, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, André FEUNTEUN ;

Excusée : Madame Marie-Paule BRESSOULALY ;

Secrétaire de séance : Madame Alexandra JARRIGE.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

REPAS DES AINES

À l'occasion des fêtes de Noël, les membres du CCAS retiennent la proposition de Mme JARRIGE d'inviter les aînés de la commune à un repas avec spectacle au Garden Palace à Orcet dimanche 12 décembre à midi. Sont concernées les personnes nées en 1952 et avant, soit une centaine de personnes. Un colis sera distribué aux personnes ne pouvant pas se rendre au repas.

ATELIER INTERGENERATIONNEL

Des ateliers de réalisation de décorations de Noël seront organisés avec les enfants du village en novembre.

PROJET DE CREATION D'ASSOCIATION

Pour proposer des activités de loisirs et favoriser le lien social entre les seniors du village il serait intéressant de créer une association.

QUESTIONS DIVERSES

BOITE A LIVRES

Installation d'une boîte à livres au Carré Vert qui peut être réalisée par les services techniques de la commune.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Séances d'initiation à l'informatique en réflexion avec l'ADMR.

Adoption des délibérations => aucune

Fin de la séance à 11 heures 15.



Le Président,

Pierre METZGER.